

Nombre de femelles et nombre de mâles enregistrés par les chasseurs sur leur permis supplémentaire

Les données demandées sont fournies dans le tableau plus bas qui présente la récolte de cerfs faite en 2020 en vertu d'un permis de chasse au cerf supplémentaire. Pour dresser un portrait plus complet de la récolte, les données associées au permis régulier ont été ajoutées (excluant Anticosti-zone 20).

En effet, il faut savoir que les détenteurs d'un permis supplémentaire doivent obligatoirement s'être procuré au préalable un permis régulier mais qu'il n'y a pas d'ordre dans l'utilisation de ces permis. Les chasseurs peuvent ainsi enregistrer un premier cerf avec un permis supplémentaire et un deuxième, s'il y a lieu, avec un permis régulier. L'ajout de l'information associée au permis régulier est nécessaire pour interpréter le bilan de la récolte en fonction du segment récolté.

Segment de la population de cerfs récolté en vertu du permis de chasse régulier et supplémentaire en 2020 (excluant Anticosti-zone 20)

Segment récolté	Permis régulier	Permis supplémentaire
Femelle adulte	10718	1337
Mâle adulte	22995	4239
Faon	3794	444
Total	37507	6020

Données brutes enregistrées au système grande faune au 25 janvier 2021